

REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
COMMUNAUTAIRE DE LA NARBONNAISE**

Département
DE L'AUDE

Séance ordinaire du vingt six janvier deux mille quatre

Sous la présidence de M. Michel MOYNIER

N°08/2004

Présents ou représentés : Melle Yamina ABED, M.M. Raymond AGRAZ, Paul ALDEBERT, Mme Yvette BARBANSON, M. Thierry BARRIERE, M. Jacques BASCOU, Mme Monique BAUDIN, M. François BELART, Melle Irène BENARD, Mme Annelyse BOUSQUET, M. Denis CABOULET, Mme Elyette CABROL, M.M. Didier CODORNIU, Jean COSTADAU, Gérard CRIBAILLET, Mme Dominique DE HAAN-TREMOSA, M.M. Jean-Pierre DUNYACH, Michel ESCANDE, Mme Marie-France FABRE, Mme Renée FEUILLET, Mme Brigitte FIGUERAS, M.M. Yvon GARCIA, Bernard GEA, Michel GREZE, André GROBY, Antoine IVARS, Mme Solange IZARD, M.M. Gérard KERFYSER, Louis LABATUT, Aimé LAFFON, Georges LAMILHAU, Robert LOIS, Roger LOPEZ, Jean-Michel MENAGER, Ange MANDELLI, Louis MOLVEAU, Michel MOYNIER, Claude MULERO, Mme PAIRO Georgette, M. Dominique PETIQUEUX, Mme Pierrette PEYRAS, Mme Mireille PUYRIGAUD, Mme Danielle RANGONI, M. Jean-Claude RASCOL, Mme Véronique RAYNAUD, M.M. Serge REIG, Gérard ROUANET, Albert SABATIER, Alain SABLAIROL, Emile SEGARRA, Richard SEVCIK, Angelin SICRE, M. Georges SUQUET, Mme Elisabeth THERON, Magali VERGNES, M.M. Alain VIALADE, Louis VIC,

Absents : M. Pierre FAIRBANK, Mme Valérie MAUDHUIT, M. Jean-Luc CALAS, MM. François DE CORNELISSEN, Jean-Claude JULES, M. Marc MENETRIER, M. Claude MOREAU, M. Gérard PARRENIN, Mme Madeleine SOUCASSE, Mme Véronique TOGNETTI, M. Michel YAGUE.

Excusés : M. Robert DEJEAN, Mme Françoise DUBOURDIEU, M. Gilbert PLA.

Secrétaire de séance : Mme Yvette BARBANSON.

OBJET : ATTRIBUTION DE COMPENSATION 2003-MONTANTS DEFINITIFS

Monsieur le rapporteur expose :

Par délibération en date du 03 mars 2003, la Communauté d'Agglomération de la Narbonnaise avait approuvé le montant prévisionnel des attributions de compensation calculé par le cabinet Philippe LAURENT et avait autorisé Monsieur le président à procéder au versement des avances sur cette base.

A l'issue des travaux de la Commission d'Evaluation des charges les montants définitifs pour l'année 2003 ont été déterminés. Ils figurent sur le tableau joint en annexe et ont obtenu l'accord de l'ensemble des communes de la C.A.N.

Afin de pouvoir régler le solde des attributions, je vous demande:

- D'approuver le montant définitif des attributions de compensation tel qu'il figure au tableau joint en annexe
- D'autoriser Monsieur le Président à faire procéder aux versements et émissions des titres de recettes nécessaires.

Le Conseil adopte à l'unanimité.

Le Président,

Michel MOYNIER.

